FORMATIONS

SE FORMER AVEC NOUS

Accueillir et accompagner Connaître et comprendre Stratégie et qualité

CATALOGUE 2025
2nd semestre







Plus que jamais la Fédération des acteurs de la solidarité des Pays de la Loire se tient à vos côtés à travers ses différentes missions et actions pour faire face aux nombreux défis que traverse le secteur du travail social contre la précarité et l'exclusion.

Plus que jamais la Fédération des acteurs de la solidarité des Pays de la Loire reste convaincue que la formation continue est un levier essentiel pour faire face aux évolutions des métiers et redonner du sens à l'accompagnement des personnes en situation de précarité.

Ainsi vous découvrirez dans les pages suivantes l'ensemble de l'offre de formation proposée par l'équipe de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire, reconnue par le renouvellement de la certification Qualiopi, et sa communauté d'intervenant.e.s expert.e.s et ressources sur leurs thématiques.

Ces formations se fondent sur les remontées de vos pratiques, sur les actualités des dispositifs, sur notre plaidoyer pour la défense des droits des personnes et la qualité de leur accompagnement.

Nous travaillons en effet nos contenus pour être au plus près de vos réalités de terrain, de vos besoins et du renouvellement des approches théoriques, des évolutions des pratiques professionnelles, des méthodes et des outils d'intervention.

Vous retrouverez dans ce catalogue des formations du 1er semestre 2025, des formations plébiscitées chaque année par les professionnel·les et que nous faisons régulièrement évoluer, mais aussi des formations nouvelles en réponse à des questionnements professionnels récents.

Si certaines sessions en inter établissements sont programmées avec des dates affichées dans le catalogue, d'autres contenus sont présentés et peuvent être organisés selon vos attentes en intra dans votre service ou bien également en inter établissements, selon une logique géographique adaptée pour vous.

N'hésitez donc pas à contacter l'équipe formation de la FAS Pays de la Loire qui saura répondre à vos besoins et vos attentes et vous proposer un contenu et des modalités adaptés.

Nous vous remercions pour votre confiance et nous restons engagés à vous soutenir dans l'énergie et les compétences que vous mobilisez au quotidien pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de précarité.

Solidairement,

Jean-Claude LAURENT Président

LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ EN PAYS DE LA LOIRE	4
UNE ÉQUIPE MOBILISÉE ET DES FORMATS ADAPTÉS POUR VOUS !	5
COMMENT S'INSCRIRE À LA FORMATION ?	6
OÙ NOUS TROUVER ?	7
CALENDRIER DES FORMATIONS	8
NOS FORMATIONS	10
FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME DE FORMATION	
NOTES	

La Fédération des acteurs de la solidarité en Pays de la Loire

1erréseau national de lutte contre les exclusions

13 fédérations régionales

+ de **870** organismes adhérents

2800 établissements et services représentés

+ de **1 million**de personnes accompagnées

Chaque année en Pays de la Loire

71 associations et organismes adhérents accompagnent

+ de 80000 personnes en situation de pauvreté et de précarité.

Pour répondre aux enjeux de professionnalisation de ses adhérents, la Fédération a mis en place puis développé un Organisme de Formation ouvert à toutes et tous.



Créée en 1956, la FAS rassemble et se mobilise chaque jour pour lutter contre les exclusions que subissent de nombreuses personnes en France, et dans un objectif commun d'inclusion et de justice sociale.



La Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire s'inscrit dans ces travaux et cette démarche nationale avec pour missions :

- de mobiliser et unir les forces vives de la solidarité;
- d'être une plateforme d'information, d'expertise et d'expérimentation;
- de porter la voix et représenter les acteurs rices de la solidarité.

ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTION DE FORMATION

Une équipe formation mobilisée et des formats adaptés pour vous!

Une équipe de salarié·es aux compétences élargies

Les salariées de la Fédération sont formées à la méthodologie et au développement de projet, à l'évaluation des politiques publiques ainsi qu'aux méthodes d'animation participatives. lels bénéficient d'une connaissance fine des enjeux territoriaux ainsi que des évolutions et actualités des différents champs d'intervention de la Fédération.

Des formateur·rices spécialisé·es

La Fédération s'appuie sur un réseau de formateur·rices et de consultant·es spécialisé·es qui interviennent régulièrement en fonction des besoins des organismes de lutte contre l'exclusion.

Un réseau de professionnel·les expert·es

Les adhérents de la Fédération des Acteurs de la Solidarité des Pays de la Loire ont développé une expertise de leurs pratiques et de leur secteur d'intervention qu'ils mettent volontiers à disposition dans le cadre de formations, d'accompagnements ou de transferts des savoir-faire.

L'organisme de formation FAS Pays de la Loire en 2024



26 formations intra-établissements

Groupe constitué d'une équipe de salarié·es et/ou de bénévoles d'une même structure

14 formations inter-établissements

Groupe constitué de salarié·es provenant de différentes structures

Prestations d'accompagnement

Sur mesure en fonction des sujets qui vous impactent



121 jours de formation +10%*
Plus de 8083 heures



499 apprenant·es +33%*





*par rapport à 2023

Comment s'inscrire à une formation?

7

Accueil

1 semaine avant le début de la formation : envoi d'un mail d'informations par la FAS PDL rappelant les conditions d'accueil

6

Convocation

2 semaines avant le début de la formation (si retour convention signée) : envoi par mail par la FAS PDL des convocations et d'une enquête recueil des besoins à chaque stagiaire



Retour de la convention signée, par mail à la FAS PDL



1 mois avant le début de la formation : confirmation de la participation et de la tenue de la formation par l'envoi par la FAS PDL d'une convention de formation à la structure 4

Bulletin de préinscription

Envoi du bulletin de préinscription par mail à la FAS PDL (adresse email ci-contre)

2

Confirmation

Confirmation de réception par l'équipe Formation de la FAS PDL et envoi d'un devis si demandé au préalable

P

Information

Communication des formations par la FAS PDL par le biais du catalogue et ou de mails d'information

Où nous retrouver?





85 Bd Germaine Tillion, 49100 ANGERS Tél. 02 41 20 45 16 formation.pdl@federationsolidarite.org



Cécile GRIMAUDCoordinatrice Formation et Référente Handicap



Élise FOUQUERONAssistante administrative et de formation



Venir en tram

Ligne A : direction Avrillé depuis la gare, puis arrêt «Hauts de St Aubin»

Fréquence : environ 10/12 minutes



Venir en bus



Ligne 6 : arrêt «LECUIT»

Ligne 5 : sens 5A arrêt «AURIOL» ou sens 5B arrêt «FRATERNITE»

De la gare, privilégiez la ligne 5A (trajet direct avec 6 minutes de marche à pied depuis l'arrêt «AURIOL»)



Venir en voiture

Sortie d'autoroute n°16

Stationnement gratuit à proximité de nos locaux



Nos formations

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER



Développer les compétences autour de différents enjeux prégnants ou récents dans le secteur de la lutte contre l'exclusion



Professionnel·les de l'accueil et de l'accompagnement dans les champs de l'insertion (hébergement logement, IAE, santé...)

Accueillir et accompagner des personnes LGBTQIA+ en situation de précarité	14h	13 et 14 novembre 2025	Page 10
Prévenir et accompagner les situations d'agressivité et de violence	21h	13, 14 octobre et 18 novembre 2025	Page 11
Les fondamentaux du droit des personnes étrangères	21h	16, 17 octobre et 21 novembre	Page 13
L'entretien motivationnel et accompagnement à l'emploi	21h		Page 14
L'approche interculturelle appliquée à la pratique professionnelle	21h	Date à définir ensemble	Page 15
S'initier à la médiation active	14h		Page 16
Le développement du pouvoir d'agir des personnes	28h		Page 17
Se préparer aux nouvelles modalités de l'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux	21h		Page 18
De l'hébergement au logement : faire évoluer les pratiques d'accompagnement	21h		Page 19



Retrouvez le catalogue de formations de la fédération : www.federationsolidarite.org

CONNAÎTRE ET COMPRENDRE



Fournir aux nouvelles forces vives du secteur un premier niveau de connaissance des politiques publiques et des dispositifs régissant les différents secteurs d'intervention



Administrateur·rices, bénévoles et salarié·es qui ont intégré récemment un organisme de lutte contre l'exclusion

Page 22

Accueil, hébergement, insertion par le logement spécifique professionnels des fonctions supports	7h		Page 20
L'insertion par l'activité économique	7h	Date à définir ensemble	Page 21
Le secteur de la demande d'asile	7h		Page 22

Les dispositifs d'accès à la santé 7h Page 23

STRATÉGIE ET QUALITÉ



Fournir des repères sur les enjeux et les méthodes pour mener des démarches projets spécifiques



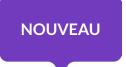
Administrateur-rices, bénévoles, personnes accueillies et salarié·es souhaitant mettre en place différents types de démarches projets au sein de leur structure

Le management au service de la dynamique d'équipe dans le travail social	15 octob 14h novembi décembi	re et 16 Page 12	
Participation des personnes accompagnées : de la théorie à la mise en oeuvre	*	Page 24	
Elaborer ou réactualiser son projet de structure	*	Page 25	

FORMATION ETAIE page 26

^{*} Durée d'intervention personnalisée

L'accueil et accompagnement des personnes LGBTQIA+ en situation de précarité





OBJECTIFS

- S'approprier le lexique de la communauté LGBTQIA+
- Connaître les droits des personnes LGBTQIA+
- Déconstruire les préjugés et les stéréotypes afin de mieux ajuster sa posture d'écoute et d'accompagnement
- Acquérir la connaissance des dispositifs spécialisés et/ ou partenaires extérieur·es pour améliorer ses réflexes d'orientation



POUR QUI?

Intervenant·es sociaux·ales du champ de l'insertion (Asile, Hébergement, IAE, Logement) Aucun prérequis



FORMATEUR-RICES

Intervenant·es de centre ressource spécialisé·es Personnes concernées

Professionnel·les de l'intervention sociale dans le champ de l'hébergement



DURÉE & SESSION

2 jours (14h) 13 et 14 novembre 2025



TARIFS

Formation en inter: 480€ / adhérent 620€ / non adhérent Formation en intra dans vos locaux: Nous consulter

CONTENU

Jour 1:

- Lexique et connaissances générales sur la communauté
- Identités de genre, transidentités et intersexuation

Jour 2:

- Adoption d'une posture professionnelle inclusive dans l'accueil et l'accompagnement des personnes LGBTQIA+
- Intégration des spécificités dans l'accompagnement des personnes LGBTQIA+ (hébergement, santé, interculturalité)
- Cas pratiques

PÉDAGOGIE

guides, etc.

- Exposés théoriques et Evaluations exercices pratiques sous-groupes
- Mise à disposition de supports pédagogiques
- Présentation d'expérience, témoignages et échanges de pratiques
- formatives, quiz-bilan
 - Questionnaire d'autoévaluation des acquis
- variés : vidéos, outils, Enquêtes pré et postformation

« Formation dynamique et très pédagogique. Formateurs à l'écoute et pointus sur le sujet»

Paroles de participant·es

Prévenir et accompagner les situations d'agressivité et de violence



OBJECTIFS

- Améliorer ses capacités à communiquer avant, pendant et après une situation délicate
- Mieux réguler ses émotions et sa posture face à des tensions
- Prévenir et identifier les éléments déclencheurs et signes de tensions
- Initier un travail sur la peur, l'assertivité et la gestion positive des conflits



POUR QUI?

Intervenant·es sociaux·ales du champ de l'insertion (asile, hébegement, IAE, logement) Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Formatrice spécialiste de la communication interpersonnelle, de la médiation et de l'éthique des organisations



DURÉE & SESSION

3 jours (21h) 13, 14 octobre et 18 novembre 2025



TARIFS

Formation en inter : 720€ / adhérent 930€ / non adhérent **Formation en intra dans vos locaux :**Nous consulter

CONTENU

Jour 1 : Comprendre et diagnostiquer

- Comprendre les mécanismes de l'agressivité et des conflits
- Relire et diagnostiquer des cas rencontrés
- Identifier et utiliser des leviers concrets d'évolution

Jour 2: Traverser les situations

- Appréhender et gérer la peur, les émotions, le stress, avant pendant après
- Faire évoluer sa posture pour agir sur les comportements
- Utiliser des outils favorisant la non-violence et la prévention

Jour 3 : Mettre en place une culture de non-violence

- Gérer les situations qui dégénèrent
- Collaborer en équipe pour améliorer le climat et installer une culture de non-violence
- Savoir faire évoluer ses pratiques dans la durée

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Partages d'expérience
- Ateliers en sous-groupes
- Relectures partagées de situations
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

66 99

« Formation dynamique basée sur nos pratiques ; apports variés ; écoute et non jugement »

Paroles de participant·es

Le management au service de la dynamique d'équipe dans le travail social



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux d'un management de qualité et prendre du recul sur sa posture et ses pratiques
- Identifier les différentes dimensions de la fonction managériale et être en mesure de se positionner sur chacune
- Disposer de méthodes et d'outils pour déployer un management adapté son contexte et accompagner le changement dans ses équipes
- Découvrir un espace de partage d'expériences et de réflexion entre pair·e·s



POUR QUI?

Directeur.rice ou responsable en charge de manager des équipes Aucun prérequis



FORMATEUR·RICE·S

Consultante et coach certifiée - Dynamiques de coopération et processus de changement



DURÉE & SESSION

1 jours + 2 demi-journées (14h) 15 octobre, 12 novembre et 16 décembre 2025



TARIFS

Formation en inter : 480€ / adhérent 620€ / non adhérent Formation en intra dans vos locaux : Nous consulter

CONTENU

Définitions et enjeux du management

- Evolution de la société et des approches du management
- Les spécificités du management dans le secteur social

Les dimensions du management

- Travailler avec les parties prenantes pour définir sa feuille de route
- Accompagner et faire progresser chacun·e de ses collaborateur·rice·s
- Les fondamentaux du pilotage
- La gestion des priorités et du temps

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques et méthodologiques tenant compte des spécificités du secteur
- Formation-action : travail en groupe sur des études de cas
- Remise d'une boîte à outils à chaque participant·e
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

66 99

« Les points forts de la formation sont les apports théoriques (outils et méthodes), le partage d'expérience et la grande qualité de la formation »

Les fondamentaux du droits des personnes étrangères



OBJECTIFS

- Identifier les grands principes juridiques du droit des étrangers
- Distinguer les différents titres de séjour et leurs conditions d'accès
- Comprendre les mesures d'éloignement et les décisions individuelles prises en application du refus du titre de séjour
- Comprendre les procédures applicables, les démarches et les recours possibles



POUR QUI?

Professionnel·les du secteur social amenés à rencontrer des personnes étrangères Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Furiste / formatrice droit des étrangers et du contentieux de l'asile



DURÉE & SESSION

3 jours (21h) 16, 17 octobre et 21 novembre 2025



TARIFS

Formation en inter : 720€ / adhérent

930€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux : Nous consulter CONTENU

Jour 1 : Accompagner les personnes étrangères dans l'accès et l'exercice de leurs droits

- Principes généraux
- Réflexes pratiques et juridiques
- L'entrée sur le territoire

Jour 2 : L'accès au séjour en France

- Règles et documents
- La demande de titre de séjour
- Droits et devoirs rattachés au droit au séjour

Jour 3 : L'éloignement des personnes étrangères et les voies de recours

- Le refus du droit au séjour et ses conséquences
- Les mesures d'éloignement et décisions associées
- Les recours possibles

Jour 4 : Retour sur des situations professionnelles vécues et réactivation des connaissances

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Enseignement participatif et interactif
- Partage d'expériences
- Études de cas
- Evaluation par questionnaire et quizz bilan à chaque séquence clé, enquêtes pré et post formation

« Formation complète, dynamique, intéractive ; formateur accessible et à l'écoute ; formation positive qui m'a permis de mieux comprendre pour mieux accompagner »

Paroles de participant·es

Entretien motivationnel et accompagnement à l'emploi





OBJECTIFS

- Conceptualiser les principes de l'EM;
- Mettre en œuvre les savoir-faire et savoirêtre permettant d'adopter le style relationnel caractéristique de l'Entretien Motivationnel lors d'un entretien de face à face.



POUR QUI?

Professionnel·les de l'accompagnement social, utilisant l'entretien individuel et l'écoute active Aucun prérequis



FORMATEUR-RICES

Psychopraticienne, ancienne travailleuse sociale



DURÉE & SESSION

2 jours consécutifs (14h) Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter : 540€ / adhérent 700€ / non adhérent Formation en intra dans vos locaux : Nous consulter

CONTENU

Jour 1 : Définitions, principes, postures de l'approche Entretien motivationnel

- Les contextes professionnels d'application
- La disposition au changement
- L'émergence du discours
- La posture professionnelle dans l'Entretien motivationnel

Jour 2: Savoir-faire

- Les techniques relationnelles
- Les 4 étapes du processus

- Apports théoriques
- Temps réflexifs
- Relectures des pratiques
- Expérimentation
- Questionnaire d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

L'approche interculturelle appliquée à la pratique professionnelle



OBJECTIFS

- Saisir les principes de l'approche interculturelle
- Savoir pratiquer le décentrement et découvrir les zones de turbulence avec d'autres modèles culturels
- Savoir utiliser plusieurs outils d'analyse, de dialogue et d'animation avec les publics



POUR QUI?

Intervenant·es sociaux·ales du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement)



FORMATEUR·RICE

Anthropologue, auteure et formatrice sur la méthodologie interculturelle



DURÉE & SESSION

2 jours (14h) Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter : 480€ / adhérent 620€ / non adhérent Formation en intra dans vos locaux : Nous consulter

CONTENU

Jour 1

- Définitions, principes et aspects pratiques des termes de « culture », « identité », « interculturel »
- La pratique du « décentrement »
- Analyse de conflits ou de malentendus culturels à partir de situations apportées par les participant·e·s

Jour 2

- Les incompréhensions interculturelles à l'intérieur d'un groupe ou entre publics et intervenant∙e·s
- Identité et sentiment d'appartenance
- Outils « les Zones de turbulences interculturelles », le métalangage, la communication interculturelle

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Partages d'expérience
- Ateliers en sous-groupes
- Mises en situation
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
- Enquêtes pré et post formation

66 99

« Les connaissances et le dynamisme de la formatrice sont au top ; bonne alternance entre théorie et exercices pratiques»

Paroles de participant·es

S'initier à la médiation active



OBJECTIFS

- Comprendre les principes de la médiation active à l'emploi
- Rapprocher la méthode de sa propre pratique professionnelle
- Identifier les actions à engager pour se rapprocher des entreprises du territoire



POUR QUI?

Intervenant·es sociaux·ales du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement)

Prérequis : Accompagner les publics vers l'insertion professionnelle, être en relation ponctuelle ou régulière avec des entreprises



FORMATEUR-RICES

Chargé·e de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire



DURÉE & SESSION

2 jours (14h) Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter : 480€ / adhérent 620€ / non adhérent Formation en intra dans vos locaux :

Nous consulter

66 77

« Échanges de pratique - partage, retour d'expériences - outils concrets, réseau - formatrice agréable et dynamique »

Paroles de participant·es (2023)

CONTENU

Jour 1 : Partir des expériences de participant·e·s pour identifier les leviers à utiliser afin de permettre l'accès à l'emploi durable des personnes concernées par le chômage de longue durée.

Définition de la médiation active et des 3 stratégies à mobiliser : réseaux d'entreprise, mises en relation et suivi dans l'emploi

Présentation des 5 principes d'action de la médiation active :

- Réduire la sélectivité dans l'accès à l'emploi
- Développer le pouvoir d'agir
- Faire évoluer les modes de recrutement et d'intégration
- Développer la réactivité
- Se coordonner avec les équipes sociales et médicosociales

Conséquences de la médiation active sur l'accompagnement : médiation VS intermédiation / accompagnement linéaire VS accompagnement itératif

Jour 2 : Comment structurer une offre d'accompagnement auprès de l'entreprise ? Quels moyens mobiliser ?

- Soutien au recrutement
- Accompagnement de la phase d'accueil et d'intégration dans le poste
- Suivi dans l'emploi

La médiation active fait aussi évoluer l'accompagnement proposé à la personne en recherche d'emploi : enjeux de valorisation, de création de la motivation, stratégie d'opportunité et analyse des mises en situation professionnelle répétées proposées à la personne.

- Exposés théoriques, apport de connaissances, retours d'expériences et d'outils méthodologiques (guides, témoignages...
- Questionnaires d'auto évaluation des acquis
- Appui sur les pratiques des apprenantes (échanges de pratiques) et travail en petits groupes afin de faire émerger des propositions d'évolution
- Enquêtes pré et post formation

Le développement du pouvoir d'agir des personnes



OBJECTIFS

- Connaître les fondements et points d'appui de l'approche centrée sur le Développement du Pouvoir d'Agir individuel et collectif (DPA).
- Réfléchir et analyser ses pratiques d'intervention actuelles, sa posture d'accompagnement, en s'ouvrant à d'autres façons de raisonner et donc de faire.
- Engager une réflexion sur l'intégration de l'approche dans les différentes modalités d'accompagnement et projets en cours, avec les différents acteurs concernés



POUR QUI?

Intervenant·es sociaux·ales des secteurs de l'hébergement-logement, de l'IAE, de la santé... Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Formateur et consultant Membre de l'ANDA DPA et de l'association internationale du DPA



DURÉE & SESSION

4 jours (28h) Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter: 9600€ / adhérent 1240€ / non adhérent Formation en intra dans vos locaux : Nous consulter

CONTENU

Premier module (jours 1 et 2) : Définition du problème dans l'approche DPA

- Les fondements et points d'appui de l'approche DPA
- Les enjeux des différents acteurs
- L'art du questionnement
- La posture professionnelle dans les interventions, et les conditions favorisant l'approche DPA

Deuxième module (jours 3 et 4) : Repérage des axes et analyse des situations dans l'approche DPA

- Les évolutions du contexte
- Analyse d'expériences
- La recherche d'uns stratégie de mobilisation co-construite

PÉDAGOGIE

- Mobilisation de la pratique concrète des participant·e·s, apports théoriques et analyse des réflexions sur le travail social
- Travaux en petits groupes
- Questionnaires d'auto évaluation
- Enquêtes pré et post formaiton

66 77

« Formation dynamique qui permet
l'expérimentation très concrète avec un
juste équilibre entre théorie et mise en
pratique ; nouvelle approche qui met
l'usager au coeur de son projet approche
qui peut être mise en place rapidement
dans l'institution »

De l'hébergement au logement : faire évoluer les pratiques d'accompagnement



OBJECTIFS

- Connaître et comprendre l'évolution récente des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement
- Identifier les changements de posture professionnelle qui en découlent
- Identifier les dispositifs et les outils mobilisables par les travailleur·rices sociaux·ales dans le cadre de l'accompagnement dans le logement
- Repérer les synergies appelées à se mettre en œuvre entre les bailleurs sociaux et d'autres professionnel·le·s du social et de la santé



POUR QUI?

Travailleur·euses sociaux·ales centres d'hébergement, notamment collectifs Aucun prérequis



FORMATEUR-RICES

Cadres de l'intervention sociale spécialisés dans l'accompagnement dans le logement Juristes



DURÉE & SESSION

3 jours (21h) Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter: 720€ / adhérent 930€ / non adhérent Formation en intra dans vos locaux:

Nous consulter

CONTENU

Jour 1 : Cadrage de la philosophie du Logement d'abord et approche juridique

- Histoire, principes et orientations structurant l'évolution du secteur
- Evolution des pratiques professionnelles
- Les différents types de statuts : hébergement, sous location, location
- Les limites et leviers du statut dans la prise en charge et l'accompagnement

Jour 2 : La démarche d'accompagnement social dans le logement

- « Aller vers » les personnes dans une logique préventive
- Modalités d'intervention dans le cadre de la visite à domicile
- Le travail sur les situations de refus et de non adhésion
- Savoir habiter : co-construire le projet logement avec la personne en développant ses compétences acquises par l'acte d'habiter
- La dimension collective de l'accompagnement : la lutte contre l'isolement, l'insertion dans le guartier

Jour 3 : Appropriation des innovations sociales liées aux orientations du Logement d'abord

La capacitation ou l'approche par les compétences, la multi-référence, la pair-aidance, la pluridisciplinarité, la transdisciplinarité

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques
- Apports d'outils méthodologiques
- Travaux participatifs en sous-groupes
- Analyse de pratiques avec Enquêtes pré et post des professionnel·les
- Illustration avec des démarches innovantes
- Questionnaires d'autoévaluation des acquis
 - formation



« Allier connaissance théorique et illustration pratique ; actus de terrain - dispositifs expérimentaux ; intervenants riches d'expérience »

Se préparer aux nouvelles modalités de l'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux



OBJECTIFS

- Comprendre le cadre réglementaire de l'évaluation et ses enjeux
- Connaitre les méthodes d'évaluation liées au nouveau dispositif
- Connaitre les critères du référentiel d'évaluation et leurs éléments évaluatifs
- Identifier les étapes de mise en place et de pérennisation d'une démarche d'amélioration de la qualité
- Identifier les supports et méthodes permettant de préparer l'établissement et les équipes à l'évaluation externe
- Analyser par retour d'expérience les freins et leviers à la conduite du changement en matière de démarche qualité



POUR QUI?

Professionnel·les d'encadrement, directions, référent·e·s qualité, administrateur·rice·s... Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Formatrice experte des démarches évaluatives et d'amélioration continue de la qualité dans le secteur social et médico-social



DURÉE & SESSION

3 jours (21h) Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter:
720€ / adhérent
930€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux : Nous consulter

CONTENU

Jour 1 et 2

- Le nouveau cadre et les nouvelles modalités de l'évaluation
- La démarche antérieure d'amélioration de la qualité : quel bilan?
- La place des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles
- La place de la personne accompagnée et des instances de participation
- Le référentiel : décryptage de la structure du référentiel, appropriation de la sémantique, identification et distinction des types de critères
- Exercices pratiques d'appropriation en sous-groupes
- Focus sur les critères impératifs
- Les méthodes évaluatives : accompagné traceur, traceur ciblé et audit système
- Exercices pratiques : les questions évaluatives et les éléments d'évaluation
- Les organismes accrédités et les intervenants évaluateurs : procédures et choix, analyse de propositions techniques
- Conclusion : l'autoévaluation préalable (préparation de la journée 3)

Jour 3

- Retour d'expériences sur l'auto-évaluation et/ou le Programme d'Amélioration Continue de la Qualité
- Mises en situation : « la visite d'évaluation : se préparer et préparer les équipes et les personnes accompagnées »

PÉDAGOGIE

- Exposés
- Supports
- Apports théoriques
- Questionnaires
 d'autoévaluation des
- Travaux en sous groupes
- acquis
- Études de cas
- Enquêtes pré et post
- Retours d'expérience
- formation
- 66 77

« Formation très opérationnelle ; bons supports théoriques et pratiques, illustrations avec des cas concrets »

Accueil, hébergement, insertion par le logement



OBJECTIFS

- Appréhender les différents dispositifs de l'accueil, l'hébergement et l'accès au logement
- Connaître les différents publics, acteur·rice·s et financeurs concerné·e·s par chaque dispositif.
- Se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires
- Comprendre les enjeux des principales réformes en cours : Logement d'abord, ...



POUR QUI?

Nouveaux-elles salarié-e-s et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Aucun prérequis



FORMATEUR-RICES

Chargé·e de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire



DURÉE & SESSION

1 jour (7h)

Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter:

220€ / adhérent 300€ / non adhérent 60€/ bénévole Formation en intra dans vos locaux :

Nous consulter

CONTENU

Les publics de l'hébergement et du mal logement

- Évolution du profil des personnes à la rue
- Approche quantitative et qualitative

Les différents dispositifs d'hébergement et du logement

- La veille sociale
- L'hébergement
- Le logement adapté

Les différents schémas et programmation du secteur

 Plans Départementaux pour l'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées, Conventions Pluriannuelles d'Objectifs et de Moyens

Les grandes lois de référence

- Loi 2 janvier 2002
- Loi DALO: Droit au Logement Opposable
- Loi ALUR : Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové
- Loi ELAN : Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique

Les réformes en cours : le Logement d'abord

- Origines du Logement d'abord en France
- Evolutions
- Analyses et perspectives

- Exposés théoriques et Jeux d'auto-évaluation et méthode active quizz bilan
- Distribution de documents Enquêtes pré et post ressources formation

L'insertion par l'activité économique



OBJECTIFS

- Appréhender l'évolution de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) depuis sa création et les impacts de ses évolutions sur l'accompagnement
- Comprendre les spécificités des différentes Structures d'Insertion par l'Activité Economique (ACI, EI, AI, ETTI, EITI)
- Identifier les apports du triptyque : mise en emploi, formation, accompagnement
- Comprendre le rôle et les missions des réseaux de l'IAF
- Repérer les pilotes et financeurs du secteur



POUR QUI?

Nouvelles·aux salarié·e·s et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Chargé·e de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire



DURÉE & SESSION

1 jour (7h) Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter: 220€ / adhérent 300€ / non adhérent 60€/ bénévole Formation en intra dans vos locaux : Nous consulter

CONTENU

L'Insertion par l'Activité Economique

- Origines
- Définition dans le Code du Travail
- Développement et reconnaissance par les pouvoirs publics Pacte Ambition IAE

Présentation des différentes Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)

- Principes communs
- Spécificités entre les SIAE (publics, financements...)
- Passerelles possibles dans une optique de parcours

Focus sur les SIAE en Pays de la Loire

- Nombre de SIAE
- Répartition
- Supports d'activité

La gouvernance de l'IAE : pilotes, financeurs, parties prenantes et instances de concertation

Les réseaux de l'IAE: présentation et spécificités

PÉDAGOGIE

- Présentations théoriques
- Echanges et débats
- Distribution de documents
- Questionnaires
- d'autoévaluation des
- acquis
- Enquêtes pré et post formation

66 77

« Formation interactive bien calibrée sur le temps ; vision globale de l'IAE et de ses acteurs »

Le secteur de la demande d'asile



OBJECTIFS

- Appréhender les différents dispositifs concourant à l'accueil et à l'accompagnement des demandeur·euse·s d'asile et des réfugié·e·s
- Connaître les publics, acteur·rice·s et financeurs
- Se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires



POUR QUI?

Nouveaux-elles salarié-e-s et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Chargé·e de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire



DURÉE & SESSION

1 jour (7h) Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter : 220€ / adhérent

300€ / non adhérent 60€/ bénévole Formation en intra dans vos locaux :

Nous consulter

CONTENU

La protection internationale

- Définitions
- Concepts
- Histoire

Le parcours géographique et administratif du·de la demandeur·euse d'asile

- Arrivée sur le territoire
- Procédure d'asile
- Conditions matérielles d'accueil

Le Dispositif National de l'Accueil - DNA

- Premier accueil
- Hébergement
- Accompagnement
- Sortie du dispositif

Les acteur·rice·s sur le territoire, du premier accueil à l'intégration

- Exposés théoriques et Jeux d'auto-évaluation et méthode active quizz bilan
- Distribution de documents Enquêtes pré et post ressources formation

Les dispositifs d'accès à la santé



OBJECTIFS

- Appréhender les différents dispositifs concourant à l'accès à la santé
- Savoir situer les dispositifs dans le parcours de santé, le parcours de vie et le parcours résidentiel
- Parvenir à se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires



POUR QUI?

Nouveaux-elles salarié-e-s et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Aucun prérequis



FORMATEUR-RICES

Chargée de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire



DURÉE & SESSION

1 jour (7h)
Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter:

220€ / adhérent 300€ / non adhérent 60€/ bénévole Formation en intra dans vos locaux :

Nous consulter

CONTENU

- Introduction sur le système de santé et la place de la précarité dans ce système
- Les missions des dispositifs sanitaires, de prévention et médico-sociaux qui concourent à la lutte contre les inégalités sociales de santé et à la lutte contre l'exclusion (LHSS, LAM, ACT, CSAPA, CAARUD, CFPD, PASS, points santé...) et leur lien avec les dispositifs sociaux et d'insertion
- L'articulation entre les dispositifs dédiés et le droit commun
- L'accompagnement santé en questions
- **De la prévention aux soins :** le parcours santé des personnes en situation de précarité

- Exposés théoriques et Jeux d'auto-évaluation et méthode active quizz bilan
- Distribution de documents Enquêtes pré et post ressources formation

Participation des personnes accompagnées : de la théorie à la mise en oeuvre



OBJECTIFS

- Apporter un éclairage autour de la question de la participation des personnes accompagnées : cadre légal, origines, ...
- Transmettre des points de repères théoriques sur la participation et le développement du pouvoir d'agir
- Connaître et maîtriser les outils de la participation
- Expérimenter des méthodes d'animation



POUR QUI?

Acteur·rices (direction, salarié·e·s, bénévoles, administrateur·rices, personnes accompagnées), des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion
Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Chargée de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire



DURÉE & SESSION

Durée d'intervention personnalisée Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter:Nous consulter

Formation en intra dans vos locaux :

Nous consulter

CONTENU

- Définition et origine de la participation
- Retour sur le cadre légal : les textes, obligations et marges de manœuvre pour l'association
- Agir avec les personnes accueillies et/ ou accompagnées » : quels sont les objectifs et les enjeux ?
- Les instances participatives existantes :
 - En interne des associations
- Au niveau local
- Au niveau régional
- Le Conseil Régional des Personnes Accompagnées
- Au niveau national
- Elaborer un plan d'action pour la mise en œuvre de la participation au sein de la structure

- Méthodes créatives
- Jeux et expérimentations
- Apports théoriques
- Travaux en sous-groupes
- Questionnaires et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

Elaborer ou réactualiser son projet de structure



OBJECTIFS

Ce module doit permettre aux associations, établissements ou services d'acquérir des méthodes et outils pour organiser les conditions dans lesquelles ils pourront élaborer ou réactualiser leur projet. Il s'agit donc de :

- Structurer et donner un cadre à l'élaboration d'un projet d'établissement
- Apporter des éléments théoriques et méthodologiques pour l'élaboration d'un projet d'établissement
- Transmettre les règles de structuration et de rédaction d'un projet d'établissement



POUR QUI?

Acteur·rices (direction, salarié·e·s, bénévoles, administrateur·rices, personnes accompagnées), des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion
Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Chargé·es de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire



DURÉE & SESSION

Durée d'intervention personnalisée Dates à définir ensemble



TARIFS

Formation en inter:Nous consulter

Formation en intra dans vos locaux : Nous consulter

CONTENU

Réaliser les étapes de la construction du projet associatif / projet d'entreprise / d'établissement

- Valeurs et principes
- Objectifs généraux
- Objectifs opérationnels ou missions
- Prestations ou activités selon les différentes missions : accueillir, héberger, produire, accompagner vers l'emploi
- Moyens mobilisés : ressources humaines, ressources matérielles, partenariat
- Perspectives : objectifs de progrès, scénarios d'évolution, modalités d'évaluation du projet d'établissement...
- Place des personnes accueillies/accompagnées dans le projet d'établissement

Connaître la méthodologie et l'organisation de l'écriture du projet de d'établissement

- Structuration
- Passage de l'analyse à la synthèse
- Points sur les documents intermédiaires
- Rédaction du projet, conditions de faisabilité
- Plans d'action prévisibles

- Apports théoriques
- Travaux en sous-groupes
- Documentation (recommandations et référentiels ...)
- Questionnaires et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

ENCADRANT·E TECHNIQUE D'ACTIVITÉS D'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE

Promo 10 - session 2025/2026 Pays de la Loire



ETAIE est un titre professionnel de niveau IV qui permet de consolider et valoriser ses compétences de l'encadrement de salarié·es en parcours. Il s'agit également de faire évoluer les pratiques professionnelles en s'appuyant sur les expériences de terrain, et de professionnaliser les structures d'insertion. Cette formation en alternance est ouverte à tous les professionnel·les de l'Economie Sociale et Solidaire exerçant une fonction d'encadrement. C'est une formation modulaire basée sur l'alternance intégrative avec la possibilité de suivre tout ou partie de la formation selon 4 blocs de compétences.

POUR QUI?

Encadrant·es techniques d'insertion Salarié·es exerçant une fonction d'encadrement au sein d'une SIAE ou structure de l'ESS

Prérequis:

- Exercer la fonction d'encadrant·e technique au sein d'une structure d'insertion
- Connaître la formation et avoir des attentes claires par rapport à ses objectifs

VOS FORMATEURS·RICES

Intervenant·es professionnel·les de la formation dans le domaine de l'insertion par l'activité économique, la santé, ...

Coordinatrice de formation pour la qualité et le suivi pédagogique, avec toutes les parties prenantes

LIEU DE FORMATION

Maison de quartier des Hauts de St Aubin, Angers

TARIF

6 873 € parcours complet

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques
- Etudes de cas concrets
- Analyse de la pratique
- Mise à disposition en ligne de documents supports suite à la formation
- Visionnage et étude de films
- Visites apprenantes
- Travaux individuels ou par groupes

ÉVALUATION

- Formulaires d'évaluation de la formation
- Ecrits intermédiaires
- Dossier professionnel écrit à rendre en fin de formation
- Soutenance orale avec un jury professionnel
- Quiz réguliers durant la formation (non pris en compte dans la validation du titre professionnel)
- Feuilles de présence

Titre professionnel de niveau 4 enregistré au RNCP code 36697 Métier d'Encadrant·e technique code ROME K1203

PARCOURS COMPLET

OBJECTIFS

DURÉE ET DATES DU PARCOURS COMPLET

TARIF

Cf objectifs des 4 blocs de compétence

395 heures : 54 jours de formation + 2 jours de préparation à la certification - obligatoire - 3h pour la journée de passage de jury

56 journées de formation du 5 novembre 2025 au 18 décembre 2026 et jury 29 janvier 2027 2 123 €

BLOC DE COMPÉTENCES 1 : ENCADRER DES SALARIÉ·ES EN INSERTION

OBJECTIFS

- Connaître le contexte et la réglementation du secteur de l'IAE
- Accueillir et intégrer des nouveaux·elles aux salarié·es
- Organiser et contrôler le travail
- Manager l'équipe

DURÉE BC1

119 heures, 17 jours de formation + 2 jours de préparatiion à la certification - obligatoire - puis 3h pour la journée de passage de jury

DATES BC1

15 jours de formation du 5 novembre 2025 au 23 janvier 2026 puis préparation au jury 17 et 18 décembre 2026 obligatoire - et jury 29 janvier 2027

TARIF

2 123 €

BLOC DE COMPÉTENCES 2 : FORMER DES SALARIÉ·ES EN SITUATION DE PRODUCTION

OBJECTIFS

- Définir et organiser des situations de travail afin de développer les compétences des salarié·es
- Développer la transmission des savoirfaire professionnels
- Evaluer les progressions afin de mettre en évidence et valoriser les acquis des salarié·es en parcours

DURÉE BC2

105 heures : 13 jours de formation + 2 jours de préparation à la certification - obligatoire - puis 3h pour la journée de passage de jury

DATES BC2

13 jours de formation du 11 février 2026 au 7 mai 2026 puis préparation au jury 17 et 18 décembre 2026 - obligatoire - et jury 29 janvier 2027

TARIF

1880€

BLOC DE COMPÉTENCES 3 : ORGANISER ET FAIRE LE SUIVI DU PROCESSUS DE PRODUCTION

OBJECTIFS

- Concevoir une prestation en ayant analysé la demande
- Coordonner le déroulement d'un processus de production
- Articuler la production avec les enjeux de construction du parcours d'insertion

DURÉE BC3

105 heures : 13 jours de formation + 2 jours de préparation à la certification - obligatoire puis 3h pour la journée de passage de jury

DATES BC3

13 jours de formation du 21 mai 2026 au 18 septembre 2026 puis préparation au jury 17 et 18 décembre 2026 obligatoire - et jury 29 janvier 2027

TARIF

1880€

BLOC DE COMPÉTENCES 4 : PARTICIPER À LA CONSTRUCTION DES PARCOURS D'INSERTION DES SALARIÉ·ES

OBJECTIFS

- Connaitre les acteurs de l'accompagnement professionnel
- Travailler en équipe et en réseau à la construction d'un parcours
- Accompagner les salarié·es en parcours vers l'emploi durable
- Contribuer au développement d'une offre de service aux employeurs

DURÉE BC4

105 heures : 13 jours de formation + 2 jours de préparation à la certification - obligatoire - puis 3h pour la journée de passage de jury

DATE BC4

13 jours de formation du 1er octobre 2026 au 4 décembre 2026 puis préparation au jury 17 et 18 décembre 2026 obligatoire - et jury 29 janvier 2027

TARIF

1880€

FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME DE FORMATION

MODALITÉS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTION

Les pré-inscriptions des stagiaires se font soit :

- par l'envoi du bulletin d'inscription dûment complété à l'adresse :

formation.pdl@federationsolidarite.org

- par l'envoi d'une liste des stagiaires par le client faisant apparaître nom, prénom, fonction et adresse mail de chaque stagiaire.

Une adresse mail par stagiaire participant·e est impérativement communiquée à l'organisme de formation, afin de permettre l'envoi de toutes les informations pédagogiques et pratiques nécessaires.

Pour la bonne organisation de l'activité de l'organisme de formation, les pré- inscriptions doivent parvenir à l'organisme de formation dans un délai minimum de 6 semaines avant la date de tenue de la formation.

Les pré-inscriptions sont confirmées par la FAS Pays de la Loire dans leur ordre de réception et jusqu'à concurrence du nombre de places disponibles.

Si la **formation inter** qui vous intéresse ne comporte pas de dates ou si vous souhaitez organiser une **formation intra,** merci de nous contacter pour une évaluation de votre besoin et une réponse personnalisée.

Pour toute formation non programmée, un délai de programmation de deux mois minimum, et par conséquent d'accès à une formation, sera indispensable, pour la bonne organisation de notre prestation.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Dans le cas de formations nécessitant des prérequis, il appartient au client de s'assurer, avec les informations mises à disposition par l'organisme de formation, que les personnes concernées par le stage ont un niveau suffisant pour suivre la formation.

Retrouvez notre catalogue, le bulletin d'inscription et

les conditions générales de vente en ligne, sur notre site internet.

Pour plus de renseignements administratifs ou pédagogiques, l'accessibilité et l'adaptation de nos formations, contacter l'accueil de la Fédération des Acteurs de la Solidarité des Pays de la Loire au 02 41 20 45 16 ou par mail pour être orienté vers les bon·ne·s interlocuteur·rice·s:

formation.pdl@federationsolidarite.org

En cas de besoin spécifique qui nécessiterait un aménagement des contenus et des modalités de formation, vous serez mis en contact avec notre référente handicap Cécile GRIMAUD, au 02 41 20 45 16 ou par mail :

cecile.grimaud@federationsolidarite.org

MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTION

Dès que le nombre d'inscrit·e·s nécessaire à l'organisation d'une formation est atteint, la convention de formation professionnelle est établie et transmise au client en double exemplaire – dont l'un est à retourner signé par le client dans un délai de 10 jours.

L'inscription est valable à compter de la signature par les deux parties de cette convention.

TARIFS ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

TARIFS ET MODALITÉS

Les tarifs des formations inter établissements sont fixes et indiqués en euros en net dans le catalogue de formation. Les frais de déplacement, hébergement, repas des stagiaires restent à la charge du client.

Lorsque plusieurs personnes d'un même organisme (adhérent ou non) participent à la même formation inter établissements, une réduction de 10% est accordée sur le tarif individuel et applicable dès le troisième stagiaire.

Les tarifs des formations intra établissement sont établis par l'organisme de formation à la demande d'un client et dépendent des conditions d'intervention du prestataire, de la durée de la formation et du nombre d'inscrit·e·s. La FAS Pays de la Loire s'engage à fournir un devis, qui devra lui être retourné renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

En vertu du partenariat entre les deux associations, les adhérents au réseau COORACE Pays de la Loire bénéficient du tarif «adhérent».



Le règlement des formations est à effectuer par le client dans les 30 jours après réception de facture.

Le paiement peut se faire :

- Par chèque à l'ordre de FAS Pays de la Loire ;
- Par virement ;
- Par subrogation de financement par un OPCO. Le client est tenu de fournir le justificatif de cette prise en charge lors de l'inscription, et au plus tard le 1er jour de formation, et de préciser cette démarche dans le bulletin de pré-inscription (case à cocher).

PRISE EN CHARGE PAR UN OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES (OPCO)

L'association régionale FAS Pays de la Loire est agréée en tant qu'organisme de formation, sous le n°52490202249 (ce numéro ne vaut pas agrément de l'État) et Siret : 352 546 774 00071, lequel est certifié Qualiopi au 1er janvier 2022, au titre de la catégorie Actions de formation.



Les formations délivrées par la FAS Pays de la Loire sont donc éligibles auprès des opérateurs de compétences (OPCO), lorsque le client est éligible à un financement.

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO et souhaite procéder à un règlement par subrogation, une demande de prise en charge doit être effectuée avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription, et au plus tard au premier jour de la formation.

En l'absence de prise en charge de la formation par un OPCO, le client est de plein droit débiteur de l'ensemble du coût de la formation.

PRÉSENCE ET LIEUX DE LA FORMATION

CONVOCATION ET ATTESTATION DE PRÉSENCE

L'organisme de formation fait parvenir la convocation précisant le lieu de la session de formation et ses horaires, le programme, le livret d'accueil du de la stagiaire ainsi que toutes les informations pratiques nécessaires.

À l'issue de la formation, et sous réserve de son règlement, l'organisme de formation délivre une attestation de présence ou un certificat de réalisation de formation à distance à chaque client et/ou à l'OPCO au regard de la feuille d'émargement signée par le·la stagiaire.

LIEUX ET HORAIRES DE FORMATION

Sauf exception, les formations se déroulent sur la base d'une durée de 7 heures par jour, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

En règle générale, les formations ont lieu à Angers, dans les locaux de la Fédération : 85 boulevard Germaine Tillion, 49100 ANGERS. Facilement accessibles par les transports en commun et depuis l'autoroute, nos locaux sont adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite et peuvent accueillir 14 personnes (sauf conditions sanitaires particulières)

En fonction des provenances géographiques, des salles peuvent être mobilisées dans d'autres départements. Du fait de contraintes extérieures, certaines formations seront parfois proposées en version à distance via des visioconférences et ateliers numériques, sous réserve que le contenu pédagogique des sessions le permette et avec l'accord de toutes les parties prenantes.

CONDITIONS D'ANNULATION

CONDITIONS D'ANNULATION DU FAIT DU·DE LA STAGIAIRE OU DU·DE LA CLIENT·E

Le client peut annuler l'inscription de son·sa salarié·e à une formation, en formulant sa demande par écrit, dans un délai de 4 semaines avant le début de la formation, par courriel :

formation.pdl@federationsolidarite.org ou voie postale (FAS Pays de la Loire, 85 boulevard Germaine Tillion, 49 100 ANGERS).

Tout désistement après signature et retour de la convention fera l'objet d'une retenue de 50 € pour frais de dossier.

En cas de désistement entre 15 à 6 jours ouvrables avant la date de début de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation à hauteur de 30% du coût total initial de la formation.

En cas de désistement dans les 5 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total de la formation sera facturée au client.

Toute formation commencée est due à hauteur de 90% de son coût total, même si le·la stagiaire ne s'est pas présenté·e. De ce fait, toute absence à tout ou partie de la formation donne lieu à modification de l'attestation de formation.

CONDITIONS DE MODIFICATION, DE REPORT OU D'ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISME DE FORMATION

Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, l'organisme de formation se réserve un droit de modification, de report ou d'annulation au regard du nombre d'inscrit·es ou si la demande est partagée par la majorité des participant·es à la formation.

En cas de report, qui entraînerait un empêchement pour le·la stagiaire de participer à la formation, sa structure peut le·la remplacer en communiquant par écrit le nom et les coordonnées du·de la remplaçant·e.

En cas d'annulation, la FAS Pays de la Loire procèdera au remboursement intégral de la formation, à hauteur du montant déjà perçu.

En cas de force majeure, la FAS Pays de la Loire pourra être amenée à réduire ces délais de report, dédoublement ou annulation, tout en informant ses clients dans les meilleurs délais.

Conformément aux règlementations et protocoles officiels en vigueur, l'action de formation pourra être réalisée partiellement ou intégralement à distance si les circonstances empêchent qu'elle ne soit réalisée en présentiel. Le client s'engage à exiger le respect des protocoles de sécurité applicables par le·la stagiaire, et à lui fournir les équipements de protection individuelle requis. Il s'assure également de fournir au·à la stagiaire les outils informatiques nécessaires au bon déroulement de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure (crise sanitaire, etc), l'organisme de formation ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients.

PROGRAMME ET CONTENU DES FORMATIONS

PROGRAMME DES FORMATIONS

L'organisme de formation se réserve le droit de modifier le lieu de la formation, d'aménager le contenu du programme ou le choix des formateur·rices et intervenant·es, sans conséquence sur les obligations du client.

S'il le juge nécessaire, l'intervenant·e pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participant·es. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la FAS Pays de la Loire. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations, et à faire respecter cet engagement par le·la stagiaire.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la FAS Pays de la Loire sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données et la Loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition s'agissant des données personnelles qui le concernent.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la FAS Pays de la Loire et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal compétent.

La participation aux formations implique l'acceptation totale des Conditions Générales de Vente par le client.

Ce droit peut être exercé par voie postale, auprès de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire - 85 boulevard Germaine Tillion, 49 100 ANGERS - ou par voie électronique à l'adresse suivante : formation.pdl@federationsolidarite.org

La FAS Pays de la Loire s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

RÉCLAMATIONS OU SUGGESTIONS

Si malgré toute l'attention portée par l'organisme de formation pour proposer des formations de qualité, les clients ne sont pas satisfaits ou ont constaté des dysfonctionnements ou souhaitent faire part d'une suggestion ou d'un commentaire, l'organisme de formation reste à leur disposition pour en échanger.

Nous vous invitons à nous contacter, afin d'identifier ensemble les améliorations requises.

- par téléphone : 02 41 20 45 16

- par mail : formation.pdl@federationsolidarite.org

Les informations que vous nous transmettrez seront traitées avec la plus stricte confidentialité.



85 Bd Germaine Tillion, 49100 ANGERS Tél. 02 41 20 45 16 formation.pdl@federationsolidarite.org

WWW.FEDERATIONSOLIDARITE.ORG

